

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.	Numéro de permis 2019687	Date d'inspection Le 26 août 2021	
Nom de l'établissement Garderie La Mélodie 3 (2014) Inc.		Numéro de téléphone (506) 532-1330	
Adresse 48 chemin Ohio Shediac NB E4P 2J9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Le ratio est conforme au moment de l'inspection.

La mentore en assurance de la qualité observe les enfants se laver les mains et manger la collation santé.

L'aire de jeu extérieur est entretenue de manière à assurer la sécurité et à ne poser aucun danger. À une zone ombragée représentant au moins 10% de sa superficie et est recouverte de plus d'une matière afin de permettre différents types d'activités.

À l'intérieur, les lieux sont propres.

Une mise à jour a été effectuée dans les dossiers des membres du personnel.

La mentore en assurance de la qualité a discuté des registres d'incident et des rapports d'incident. Des explications supplémentaires ont été données à la responsable.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 août 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Maryse Hébert

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 août 2021

\_\_\_\_\_  
Date